



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE GRANDE-RIVIÈRE

AVIS AU PUBLIC

ADOPTION DU RÈGLEMENT V-700/01-20

**POLITIQUE D'UTILISATION ET DE TARIFICATION DES ESPACES, DES BIENS ET DES SERVICES MUNICIPAUX
DE LA VILLE DE GRANDE-RIVIÈRE**

AVIS EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ par la soussignée greffière de la Ville de Grande-Rivière,

QUE : Lors de la séance ordinaire tenue le 10 février 2020, le conseil municipal a adopté le règlement V-700/01-20, décrétant une politique d'utilisation et de tarification des espaces, des biens et des services municipaux de la Ville de Grande-Rivière;

QUE : Ce règlement est disponible à la consultation au bureau de la greffière aux heures régulières d'ouverture et sur le site Internet de la Ville;

QUE : Ce règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Grande-Rivière, ce 11^e jour de février 2020.


Suzanne Chapados, Greffière